

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
BIEVRE



Bièvre, le 18 mars 2015

Madame  
Cornimont, 68  
5555 CORNIMONT

**OBJET** : Etablissements de classe 3 – Dépôt de gaz butane et/ou propane en réservoirs fixes non réfrigérés lorsque le volume total des réservoirs est inférieur ou égal à 3.000 litres pour les réservoirs aériens et à 5.000 litres pour les réservoirs enterrés. BIEVRE- Cornimont, Cornimont, 68, parcelle cadastrée section B, n° 213C. Madame

Nos réf. : LH

Agent traitant : L. HANNARD (Tél. : 061/23.96.62)

Réf. Commune : D3 31/2015

Madame,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que votre déclaration d'établissement de classe 3 est reconnu recevable. Cette déclaration sera donc valable durant 10 ans.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

  
Michelle MALDAGUE



Le Député-Bourgmestre,



David CLARINVAL

PROVINCE DE NAMUR - ARRONDISSEMENT DE DINANT - COMMUNE DE BIEVRE  
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Séance du 16 mars 2015

Présents : Mmes et MM. David CLARINVAL : Député-Bourgmestre-Président ;  
André COPINE, Vinciane ROLIN, Michaël MODAVE : Echevins ;  
Thierry LEONET : Président du CPAS ;  
Michelle MALDAGUE, Directrice Générale.

---

Objet : Etablissement de classe 3 - Dépôt de gaz à Cornimont - Mme

Le Collège,

Vu la déclaration des établissements de classe 3 introduite par Madame . demeurant à  
5555 CORNIMONT, Cornimont, 68, ayant pour objet l'exploitation d'un dépôt de gaz de 1.600 litres à  
BIEVRE- Cornimont, Cornimont, 68, parcelle cadastrée section B, n° 213C ;

Vu le plan et le dossier accompagnant la demande;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 04 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures  
d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ;

DECIDE :

Article 1 : de prendre acte de la déclaration susmentionnée et de la considérer comme recevable.

Article 2 : De transmettre la présente déclaration à Monsieur le Fonctionnaire Délégué et à Monsieur le  
Fonctionnaire Technique.

Par le Collège,

La Directrice Générale,  
(s) Michelle MALDAGUE.

Le Président,  
(s) David CLARINVAL.

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,

Le Député-Bourgmestre,

  
Michelle MALDAGUE.



  
David CLARINVAL.

REÇU 12 MARS 2015

Version 01.05.20.L3.FP31 du 27/11/2014



## Permis d'environnement

Veuillez renvoyer ce formulaire complété à la commune concernée.



A l'attention de la commune de :

BIEVRE

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le Département des Permis et Autorisations par mail :

[rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)

## Permis d'environnement Déclaration des établissements de classe 3

### Objet

Formulaire pour la déclaration d'un établissement de classe 3 visé par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

### Public

Toute personne physique ou morale exploitant un établissement repris en classe 3 dans la liste de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

### Réglementation

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

## 1. Coordonnées du déclarant

Avez-vous un numéro d'entreprise ?

Oui

Numéro d'entreprise

Non

Remplissez le cadre qui vous concerne parmi les deux suivants.

Vous êtes :

une **personne physique**

|   |           |              |
|---|-----------|--------------|
| <input type="checkbox"/> M.             | Nom       | Prénom       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme |           |              |
| Rue                                     | CORNIMONT | Numéro Boîte |
|   |           | 68           |
| Code postal                             | Localité  | Pays         |
| 5555                                    | BIEVRE    | Belgique     |
| Téléphone                               | Téléphone |              |
|   |           |              |
| Courriel                                |           |              |

une **personne morale**

|  |           |        |
|--|-----------|--------|
| Dénomination du demandeur                      |           |        |
| Forme juridique                                |           |        |
| Adresse du siège social :                      |           |        |
| Rue  | Numéro    | Boîte  |
|  |           |        |
| Code postal                                    | Localité  | Pays   |
|  |           |        |
| Courriel                                       |           |        |
| Site web                                       |           |        |
| Personne de contact pour le suivi de dossier : |           |        |
| <input type="checkbox"/> M.                    | Nom       | Prénom |
| <input type="checkbox"/> Mme                   |           |        |
| Fonction                                       |           |        |
| Téléphone                                      | Téléphone |        |
|  |           |        |
| Courriel                                       |           |        |

## 2. Objet de la demande

S'agit-il de

- Mise en activité d'un nouvel établissement
- Maintien en activité d'un établissement qui vient d'être rangé en classe 3 suite à une modification de la liste des installations et activités classées
- Maintien en activité d'un établissement dont la durée de validité de la déclaration est arrivée à expiration
- Remise en activité d'un établissement existant (par exemple après chômage, incendie, etc...)
- Extension ou transformation d'un établissement ancien
- Déménagement de l'établissement



Ancienne adresse :


Rue

Numéro

Boîte

Code postal Localité

**3. Etablissement faisant l'objet de la déclaration****3.1. Rubriques**

 Si vous devez déclarer plus de 3 rubriques, veuillez dupliquer cette page.

Numéro de rubrique

63.12.07

Libellé de rubrique

Dépôts de gaz butane et/ou propane et leurs mélanges comprimés, liquéfiés ou maintenus dissous sous une pression supérieure à 100KPa ou 1 bar en réservoirs fixes non réfrigérés lorsque le volume total des réservoirs est inférieur ou égal à 3.000L pour les réservoirs aériens et à 5.000L pour les réservoirs enterrés.

Conditions intégrales Arrêté du gouvernement wallon du 7/juillet 2005 déterminant les conditions intégrales relatives aux dépôts de gaz de pétrole liquéfié en "vrac"

Numéro de rubrique

Libellé de rubrique

Conditions intégrales

Numéro de rubrique

Libellé de rubrique

Conditions intégrales

**3.2. Description**

Veuillez décrire les activités majeures réalisées au sein de l'établissement en mentionnant les machines et les dépôts nécessaires à ces activités.

Description de l'établissement

Réservoir de propane aérien / enterré d'une capacité en eau de 1600 Litres



### 3.3. Localisation

S'agit-il d'un lieu-dit ?

Oui

*Ne mentionner un lieu-dit que si c'est pertinent pour la localisation de l'établissement, à défaut d'un nom de rue.*

Lieu-dit

Non

Rue

Rue Route Cornimon E

Numéro

68

Boîte

Code postal

5555

Localité

Bievre

#### 3.3.1. Situation

##### 3.3.1.1. Parcelle n°

Référence de la parcelle :

INS (Commune) Commune

31015

BIEVRE

INS (Division)

Division

6<sup>e</sup> CORNIMONT

Section

B

Numéro

1213

Lettre

C

Exposant

/ Diviseur

##### 3.3.1.2. Parcelle n°

Référence de la parcelle :

INS (Commune) Commune

INS (Division)

Division

Section

Numéro

Lettre

Exposant

/ Diviseur

##### 3.3.1.3. Parcelle n°

Référence de la parcelle :

INS (Commune) Commune

INS (Division)

Division

Section

Numéro

Lettre

Exposant

/ Diviseur



**4. Informations relatives aux OGM****4.1. Responsable de la biosécurité** M.

Nom

Prénom

 Mme

Formation et qualification

**4.2. Comités/sous-comités de sécurité biologique**

Informations

**4.3. Travail entrepris**

Description de la nature du travail entrepris

**4.4. Evaluation des risques**

Résumé de l'évaluation des risques visée à l'article 5, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002


**4.5. Gestion de déchets**


Informations sur la gestion de déchets



## 5. Informations relatives à la détention d'animaux exotiques non domestiques

### 5.1. Type d'animaux

 Si vous devez déclarer plus de 3 espèces différentes, veuillez dupliquer cette page.

 Vous devez encoder au moins un type d'animal.

Nom latin de l'animal (genre, espèce), ordre et classe zoologique auquel il appartient, nom vernaculaire (commun), le cas échéant.

| Genre | Espèce | Ordre | Classe | Nom commun | Nombre               |
|-------|--------|-------|--------|------------|----------------------|
|       |        |       |        |            | <input type="text"/> |
|       |        |       |        |            | <input type="text"/> |
|       |        |       |        |            | <input type="text"/> |

### 5.2. But de la détention

- Reproduction
- Intérêt personnel
- Etude scientifique
- Pratique de la fauconnerie
- Autre

Précisez

### 5.3. Mesures de sécurité

Moyens ou dispositifs prévus ou utilisés pour empêcher les animaux de s'échapper

Existe-t-il des procédures d'urgence si un animal s'échappe, attaque, mord ou blesse quelqu'un ?

Oui

Lesquelles

Non

### 5.4. Effluents produits par les animaux

Type d'effluents

- Solides
- Fientes
- Liquides

Existe-t-il un lieu de stockage dans l'établissement ?

- Oui
- Non

Mode de stockage :

- infrastructures (conteneurs, poubelle, ...)

Volume

m<sup>3</sup>

Local fermé ?

Oui

Non aire bétonnée (fumière)

Volume

 m<sup>3</sup>

Surface de l'aire bétonnée

 m<sup>2</sup>

Aire couverte ?

 Oui Non

Volume de la citerne équipant la fumière

 m<sup>3</sup>

Système de contrôle d'étanchéité ?

 Oui Non citerne

Volume

 m<sup>3</sup>

Système de contrôle d'étanchéité ?

 Oui Non

Fréquence d'évacuation vers l'aire de stockage ou une autre destination

Destination finale des effluents

 Valorisation en agriculture Autre

Précisez

Les effluents sont-ils traités ?

 Oui

Description du traitement

 Non**5.5. Hygiène et santé**

Fréquence de nettoyage des cages, terrariums, locaux d'hébergement

Vaccins vétérinaires éventuels avec copie des certificats de vaccination

## 6. Informations relatives aux prises d'eau

### 6.1. Ouvrage

Type d'ouvrage

- Puits foré  
 Puits traditionnel  
 Drain  
 Galerie  
 Source à l'émergence  
 Autre

Définir

Dénomination de la prise d'eau

Date de réalisation de l'ouvrage de prise d'eau (même approximative)

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Dimensions de l'ouvrage :

Profondeur

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

m

Diamètre intérieur

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

cm

Autres dimensions

### 6.2. Description

Description des aménagements de protection de l'ouvrage

### 6.3. Dispositif de prélèvement

L'ouvrage est-il équipé d'une pompe ?

- Oui

 Pompe immergée Pompe de surface

- Non

### 6.4. Compteur

Un compteur volumétrique est-il installé ?

- Oui

n° du compteur

modèle (marque, ...)

- Non

### 6.5. Usage de l'eau

- Domestique et sanitaire  
 Consommation humaine  
 Agriculture, Horticulture, Arboriculture  
 Elevage  
 Alimentation d'étang, de piscine privée, de fontaine  
 Autre

Définir

## 7. Liste des documents à joindre

Dans tous les cas :

- Schéma d'implantation

Si rubrique 26.65.03.04.01 :

- Plans d'exécution lisibles des niveaux, dressés à une échelle adaptée

Les plans des niveaux où se trouvent les installations comprennent :

- la zone de travail et les confinements éventuels ;
- les flux du personnel et des déchets ;
- les zones contiguës occupées par les personnes étrangères au chantier de décontamination ;
- la localisation des points de mesure des fibres asbestiformes dans l'air.

- Description des types de travaux de décontamination à réaliser (Enlèvement, Encapsulation) :

Doit contenir :

- quantité estimée de déchets par application d'amiante (tels que calorifuge, plaques) ;
- description de la méthode d'enlèvement/encapsulation ;
- précautions prises pour réduire les nuisances tels que mesures de protection collective, conditionnement des déchets ;
- la date du début et de la fin du chantier ;
- l'identité du maître d'œuvre.

Si rubrique 41.00.03.01 :

- Un plan à l'échelle 1/100 indiquant l'emplacement de l'ouvrage par rapport au bâtiments, voiries, cours d'eau et autres installations existants à proximité

Si rubrique 92.61.13.01 :

- Pour l'aéromodélisme, accord des propriétaires des terrains survolés

Si la rubrique commence par 92.53.02. :

- L'agrément délivré par le Service fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement pour la détention d'un tel animal par un particulier ou la demande d'agrément

Vous pouvez joindre toutes pièces que vous estimez nécessaire à votre déclaration :

- Pièce 1 schéma d'implantation
- Pièce 2 plan google
- Pièce 3
- Pièce 4
- Pièce 5

Nombre TOTAL de documents joints

## 8. Déclaration sur l'honneur

Liens vers les différentes conditions intégrales :

Informations sur les rubriques :

Je m'engage à observer les conditions générales et intégrales applicables à l'établissement faisant l'objet de la présente déclaration, ainsi que les conditions complémentaires éventuellement prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5. Le texte des conditions générales et intégrales peut être obtenu auprès de l'Administration communale.

La présente déclaration ne dispense pas le déclarant du respect de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

La présente déclaration est valable pour un terme de 10 ans au maximum prenant cours, soit le quinzième jour qui suit la déclaration si celle-ci n'a pas été déclarée irrecevable conformément à l'article 14, § 3, du décret, soit le trentième jour qui suit la déclaration si l'autorité compétente prescrit des conditions complémentaires d'exploitation conformément à l'article 14, § 5, du décret.

Vous êtes une commune et vous remplissez ce formulaire pour le compte du déclarant ?

Oui

Non

Signature du déclarant



## 9. Protection de la vie privée et voies de recours

### 9.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi<sup>1</sup>, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises à la **Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement**, ainsi qu'à l'autorité compétente ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

### 9.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de l'acte rendu ?

- **Introduire un recours à l'administration.**

*Service public de Wallonie*

*Direction générale opérationnelle de l'Agriculture,*

*des Ressources naturelles et de l'Environnement*

*Département des permis et des autorisations*

*Direction des autorisations*

*Avenue Prince de Liège, 15*

*5100 Jambes*

*le formulaire de recours est disponible sur le site : <http://www.wallonie.be> dans la rubrique formulaire en ligne*

<sup>1</sup> Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Rue Cominont

Rue Cominont

Rue Cominont

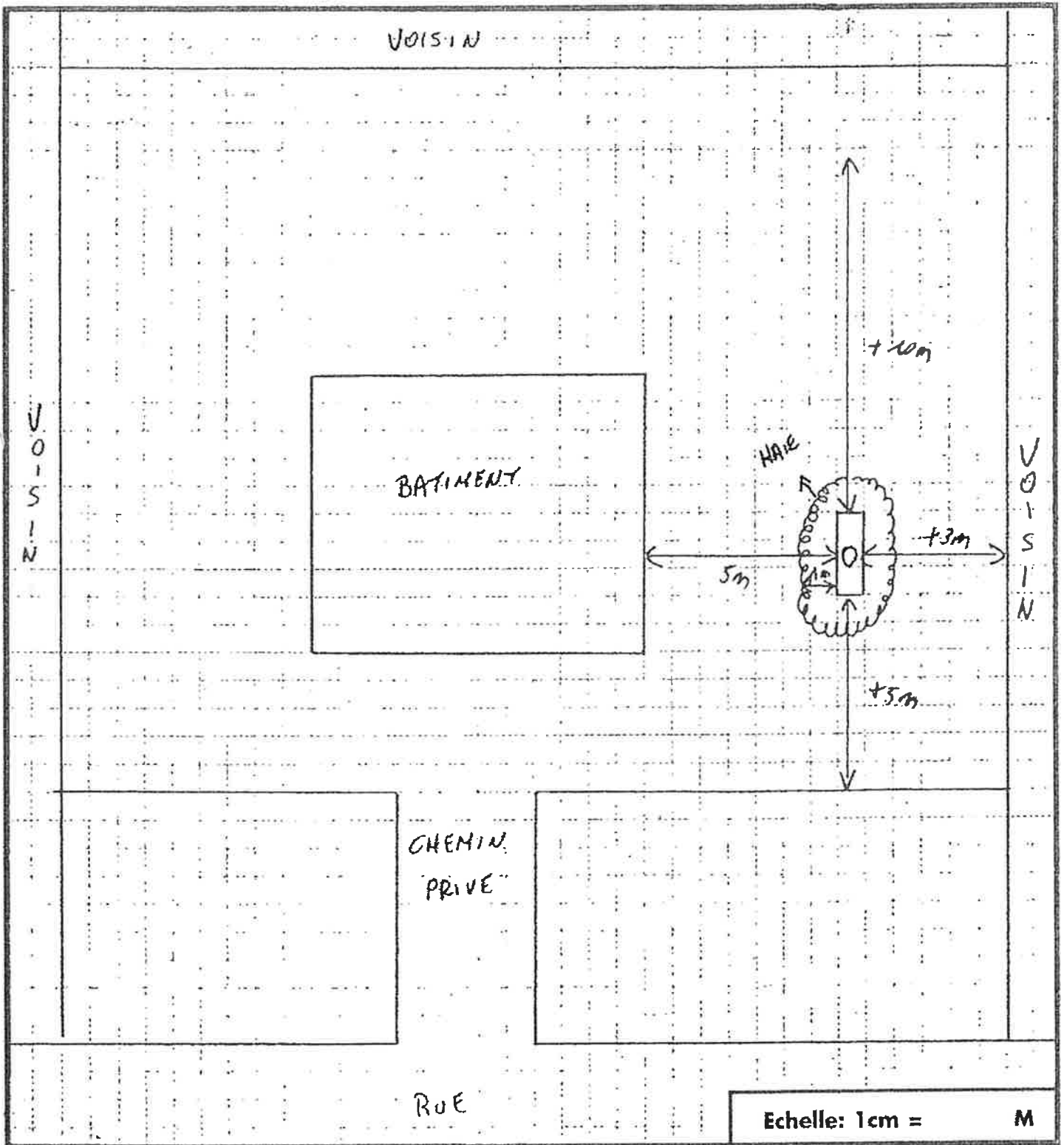
Route 01



# PLAN D'IMPLANTATION DE LA CITERNE

□ Nom \_\_\_\_\_

Localité: CORNIMONT



Ce plan ne peut être modifié sans un accord écrit de Shell Gas

□ Etabli à: CORNIMONT

en 3 exemplaires

□ Date: 11/10/04

| Pour le Client                                       |                       |
|--|-----------------------|
| Nom:   | _____                 |
| Fonction:  | _____                 |
| Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé"): | <u>Lu et approuvé</u> |

| Pour Shell Gas                |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Nom: <u>NINANE H.</u>         | Nom: <u>A. DIACKELBERG</u>    |
| Signature: <u>[Signature]</u> | Signature: <u>[Signature]</u> |